

— Place des entrepreneurs

« L'innovation sociale est un sport collectif » P.08



P.03

Le Crédit Impôt Recherche, un outil essentiel pour innover

P.04

**Mutations
Innover pour mieux se transformer**

P.10

Favoriser l'innovation dans l'entreprise

Libérons les capacités à innover de nos entreprises

Concevoir et mettre en œuvre une politique industrielle est un exercice délicat. Un jeu d'équilibriste dont l'ambition est de favoriser l'émergence de l'industrie de demain à partir des ressources humaines et financières d'aujourd'hui. Au regard des transitions à venir, de l'état des finances publiques, du millefeuille normatif et d'un environnement international incertain, le défi est particulièrement immense.

Immense, mais pas impossible, car la France a tout d'un grand pays industriel : des fleurons qui font sa renommée et portés par toute une chaîne de valeur qui partagent une certaine idée, et même une certaine fierté, de notre industrie. Des entreprises qui - malgré des obstacles structurels et plus récemment conjoncturels - continuent d'innover et de créer des emplois. Se faisant, elles apportent des solutions concrètes à nos défis environnementaux, sociaux et économiques.

L'amélioration de nos conditions de vie ne passera que par une confiance résolue dans nos entreprises et dans l'engagement des femmes et des hommes qui les incarnent. Il est donc urgent de libérer leurs capacités à innover. Libérer leurs capacités à innover, c'est avant tout restaurer la compétitivité dans un environnement fortement concurrentiel. Cela passe aussi par la réduction des écarts du coût du travail vis-à-vis de nos voisins européens. Une différence qui affecte leur attractivité et encourage la fuite des cerveaux. Un gâchis alors que la France dispose de



filères de formation de haut-niveau reconnues à l'international. Libérer leurs capacités à innover, c'est inciter plutôt que limiter. C'est aussi ne pas entraver la dynamique actuelle des investissements dans l'outil de travail ou encore la transition numérique, dans un contexte des plus complexes avec, entre autres, le remboursement des PGE, le coût de l'énergie sans oublier l'inflation. Cela relève du défi pour beaucoup de nos entreprises. Cela appelle un impérieux changement de paradigme dans la façon de gouverner.

Bien qu'il reste tant à faire, il existe, et nous nous en réjouissons, une dynamique générale dans les discours en faveur de la réindustrialisation et les récentes mesures qui s'y réfèrent vont dans le bon sens.

Toutefois sous le poids d'une dette écrasante et avec l'ambition louable de la réduire, la tentation de raboter des dispositifs de soutien à la compétitivité, à l'innovation, à la formation se fait sentir. Une suppression simple ou l'instauration plus pernicieuse de conditionnalités n'auraient pour effet que de compromettre la capacité de nos TPI et PMI à innover. Or, la réussite de notre politique industrielle se fera avec elles ou ne se fera pas.

Ce message que nous portons haut et fort s'appuie sur des témoignages au plus proche du terrain dont nous en faisons ici l'écho.

Eric Trappier
Président de l'UIMM La Fabrique de l'Avenir



Le Crédit Impôt Recherche, un outil essentiel pour innover

Depuis sa création en 1983, le Crédit Impôt Recherche (CIR) a connu de nombreuses évolutions. Profondément réformé en 2008, il a stimulé la dépense intérieure de R&D des entreprises. Elle est ainsi passée de 26,8 milliards d'euros en 2008 à 34,9 milliards en 2019. Le CIR est un outil qui fait ses preuves et qu'il convient de sanctuariser. D'autant plus que les dépenses de R&D de nos concurrents sont dynamiques. Outil stable, mature et bien identifié par l'ensemble des entreprises industrielles, de toutes tailles, le CIR est un levier d'innovation indispensable au développement de l'industrie. Il repose sur un principe simple : corriger la sur-fiscalité subie par nos entreprises au détriment de la montée en gamme de notre appareil productif. Un enjeu stratégique auquel doivent faire face en premier lieu les entreprises industrielles. Elles en sont donc naturellement les premières bénéficiaires, représentant près de 60 % de ses dépenses. Cette stratégie produit des résultats directs : investissements intérieurs en R&D en hausse (+8 milliards), multiplication par 4,7 entre 2008 et 2019 de projet d'installation et / ou d'agrandissement de centres de recherche, création de 80 000 postes à forte valeur ajoutée... Dans un rapport d'évaluation du CIR, France Stratégie calcule qu'1 € de CIR induit un surcroît d'activité économique de 4,6 € et près de 230 000 emplois sur 2008-2030. C'est donc tout l'écosystème industriel et territorial qui bénéficie de cet outil.

Paradoxalement, aussi indispensable soit-il pour le développement pérenne d'une industrie à haute valeur ajoutée, il est régulièrement remis en cause, les uns demandant davantage de conditionnalité, les autres une réduction de son assiette. Ces derniers mois, un plafonnement a été évoqué dans le cadre de la construction du projet de loi « Industrie verte », qui cherchait à favoriser les projets dits « verts ».

S'il est vrai que le CIR représente un coût non négligeable pour les finances publiques, faire de l'innovation une variable d'ajustement du budget déséquilibré de l'État, constituerait un bien mauvais signal pour l'avenir du pays. Une telle vision court-termiste reviendrait à acter notre relégation dans la compétition internationale, et conduirait à ouvrir la voie à une nouvelle fuite des cerveaux alors que les établissements scientifiques français sont les 3^{èmes} plus représentés au classement Shanghai. Au contraire, l'impact du CIR doit être développé en cohérence avec l'ambition de réindustrialisation. Il faudra passer de l'impulsion à la réalité en maintenant le CIR pour toutes les technologies, et ainsi accompagner les entreprises dans la recherche de nouvelles solutions aux défis notamment environnementaux.

À travers la recherche, c'est la technologie qui tirera l'industrie vers plus de compétitivité, accélérant ainsi la réindustrialisation sans laquelle nous ne pourrions assurer la pérennité de notre modèle social.

C'est cette voie, pragmatique, cohérente et résolument confiante dans notre capacité collective à innover, que nous porterons ensemble auprès des responsables publics.

C'EST
FAIT

Mutations **Innover pour mieux se transformer**


C'est par l'innovation que l'industrie répondra aux enjeux actuels. Plus encore, c'est grâce à elle que les entreprises pourront se transformer et relever les défis qui les attendent. Convaincue que l'innovation est un moteur clé pour la compétitivité, l'UIMM accompagne les entreprises qu'elle représente pour les aider à se développer.

Accompagner la transformation sociale de l'industrie

Forte de son engagement historique en matière d'innovation sociale, l'UIMM a signé le 7 février 2022 avec 3 des organisations syndicales représentatives de la branche la nouvelle convention collective de la métallurgie. Ce texte porte une ambition forte : créer le modèle social de l'industrie de demain pour répondre aux nouvelles attentes des entreprises et des salariés. Il rentrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024 pour toutes les entreprises de la branche offrant ainsi de nouvelles opportunités pour tous.

Former les compétences pour l'industrie de demain

Parce que les innovations actuelles et futures renouvellent profondément les façons de travailler, de produire et de concevoir, les métiers se transforment et exigent de nouvelles compétences. Pour accompagner ces évolutions, les entreprises peuvent compter sur le réseau de formation de l'UIMM implanté sur tout le territoire. Véritable laboratoire de l'industrie 4.0, le réseau des Pôles formation UIMM investit massivement pour



La nouvelle convention collective de la métallurgie participera à la transformation sociale de 42 000 entreprises de la branche et de leurs 1,6 million de salariés.

former les futurs et actuels salariés de l'industrie sur les équipements et technologies qui seront utilisés demain dans les entreprises. En parallèle la pédagogie déployée se met également au service du développement des compétences. Ainsi, pour mieux préparer chaque collaborateur ou apprenti à ses fonctions, les formations sont proposées en situation quasi-réelle et allient la pratique des gestes professionnels à l'utilisation de supports de formation innovants et multimodaux.

Soutenir le développement industriel

L'UIMM fait de la transformation de l'industrie une priorité. Elle soutient et apporte des solutions au développement des entreprises, en particulier les TPI-PMI, qui bien souvent par manque de temps ou de compétences, mettent de côté l'innovation. Ainsi, les UIMM territoriales sont nombreuses à animer des communautés d'industriels pour les sensibiliser aux transformations économiques et technologiques et promouvoir l'excellence opérationnelle. Les actions menées sur tout le territoire sont variées (voir témoignages ci-contre). Il s'agit d'éclairer le dirigeant



et l'entreprise, de piloter des programmes d'accompagnement ou encore de monter des projets collaboratifs au service de la performance et du collectif sur un tissu industriel donné. ●

C'est acté

L'UIMM PARTENAIRE DE LA TOURNÉE « TERRITOIRES & INDUSTRIE »

Ce sont dans nos régions que s'inventent de nouvelles façons de produire. Pour mieux les valoriser, l'UIMM s'est associée à l'Usine Nouvelle et la Gazette des Communes pour donner vie à un tour de France des bonnes pratiques public-privé qui favorisent la réindustrialisation de notre pays.

Ce parcours de 5 étapes débuté en avril a fait une halte à Valence et à Villard-Bonnot. Il se terminera en novembre à Mulhouse après avoir marqué l'arrêt à Dunkerque et Belfort. Au-delà des tables-rondes et des échanges d'experts, cette tournée récompense les acteurs industriels contribuant à la vitalité de leur territoire par l'innovation.



Véronique GUILLON

Déléguée Générale
UIMM Côte d'Or

“ L'UIMM Côte d'Or s'est engagée aux côtés de la société Robin Aircraft pour donner vie à la Décarbonerie. Ce tiers-lieu situé à Darois vise à mettre en relation les entreprises, les start-up et les chercheurs pour aider les PME industrielles à la décarbonation de leurs procédés et process. En tant qu'actionnaire, l'UIMM Côte d'Or apporte son expertise en matière de développement industriel, de droit social et d'ingénierie financière pour le montage du dossier qui a déjà reçu un soutien de la part de l'État. Bien qu'initié localement, ce projet a vocation à avoir une portée nationale notamment grâce à la plateforme industrie-connecte.fr portée par plusieurs UIMM territoriales à laquelle les adhérents pourront s'associer et participer aux travaux de la Décarbonerie. ”



Marie-Hélène LEBRANCHU

Déléguée Générale
UIMM de l'Ain

“ Initié dans le projet ACCEL 4.0, l'incubateur Maker's factory⁰¹ est une rampe de lancement pour les start-ups industrielles. Il offre un accompagnement personnalisé couvrant toutes les étapes de la vie de l'entreprise, de l'idée du projet jusqu'à son développement accéléré. Les porteurs bénéficient ensuite d'un soutien technique, commercial et marketing, managérial, RH et social et financier. Il se veut être un lieu d'expérimentation et de création qui leur donne accès à la communauté ACCEL 4.0 et aux avancées dans les différents domaines. Il favorise également les mises en relation avec notre réseau de partenaires, implique les TPE-PME et les grands groupes de l'écosystème, avec la possibilité d'accueillir les étudiants en fin de cycle et les entrepreneurs. ”

Une croissance économique modérée

L'économie française a affiché une légère expansion au premier trimestre, alors que son voisin allemand est entré en récession. Cette résilience tient néanmoins surtout à une baisse des approvisionnements à l'étranger (reflet d'une demande intérieure atone) et s'accompagne d'une poursuite des créations d'emplois, y compris dans le secteur industriel.

Coup d'arrêt pour l'investissement des entreprises...

Fin mai, l'Insee a confirmé son estimation de fin avril portant sur l'évolution du PIB français au premier trimestre : + 0,2 % en volume par rapport aux trois derniers mois de 2022. Les échanges avec l'étranger ont contribué positivement à la croissance économique en liaison avec la contraction des importations, mouvement néanmoins pour partie contrebalancé par une contribution négative des stocks. En même temps, les investissements des entreprises ont diminué (- 0,4 %) après plusieurs

-1,1%

VARIATION DES INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES EN BIENS MANUFACTURÉS AU T1 2023

18,3%

TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES
AU T1 2023

trimestres de progression significative, affectés par un recul pour ceux dédiés à la construction et aux biens manufacturés ; à l'inverse, les dépenses en logiciels et R&D poursuivent leur marche en avant, dépassant de près de 30 % en volume leur niveau pré-pandémie.

... et baisse prolongée pour celui réalisé par les ménages

De surcroît, la baisse des investissements des ménages- lesquels regroupent les achats de logements neufs et les gros travaux- s'amplifie, pour atteindre 2,3 % au premier trimestre 2023 et près de 6 % en cumulé depuis l'été 2020. Il faut dire que les taux d'intérêt sont remontés à 2,9 % en moyenne en mai 2023 selon la Banque de France,

343 600

**NOMBRE DE LOGEMENTS MIS EN CHANTIER EN MAI 2023
(CUMULÉ SUR 12 MOIS)**

et, que l'augmentation des prix se prolonge : + 5,9 % en glissement annuel au premier trimestre pour les appartements neufs, selon le ministère de la transition écologique. Par ailleurs, les dépenses de consommation des Français se sont maintenues lors des trois premiers mois de l'exercice en cours : + 0,1 %. Cette résistance s'explique par l'accroissement prolongé des achats de services (transport, hébergement-restauration notamment), puisque ceux consacrés aux biens industriels ont de nouveau reflué : les dépenses pour l'alimentation- poste qui voit ses prix se renforcer de l'ordre de 15 % l'an- ont, il est vrai, déçu de près de 3 % au premier trimestre, retombant à leur niveau de 1999.

Dégradation de la productivité

Dans l'ensemble du secteur privé, l'emploi se maintient jusqu'ici sur une pente ascendante, puisque 92 000 créations nettes de postes ont été enregistrées au premier trimestre 2023. Il a progressé sensiblement plus vite que le PIB, de sorte que la productivité par tête (valeur ajoutée en volume rapportée à l'ensemble des effectifs salariés et non-salariés) a diminué de 5,5 % entre fin 2019 et le premier trimestre 2023. Le décrochage concerne nombre de branches, en particulier la construction (-14,8 %) mais aussi l'industrie (- 6,5 %), en liaison avec la chute d'activité observée sur la période dans l'énergie et plus encore dans les matériels de transport. De surcroît, la vive hausse du nombre d'apprentis et le recours prolongé à l'activité partielle dans certains cas ont aussi eu un effet, de sorte que, au total, notre pays affiche un résultat atypique : la productivité par tête dans l'industrie s'est accrue en Espagne, s'est maintenue en Allemagne et a cédé 1 % en Italie.

VIENT DE PARAÎTRE



L'Observatoire paritaire de la métallurgie a publié une analyse des tensions de recrutement sur 3 métiers : chaudronnerie, maintenance et soudage. Cette étude dresse un constat quantitatif inédit en la matière, et évalue avec précision les causes de l'insuffisance structurelle de notre pays à répondre aux besoins en compétences sur ces 3 métiers. Ces derniers couvrent 180 000 salariés en 2019, et plus de 25 % partiront à la retraite d'ici à 10 ans. Il apparaît, selon cette étude, que l'offre de formation ne couvre que 50 % des besoins en main d'œuvre de ces métiers. Un constat alarmant au moment où la relance de la filière nucléaire a été actée et où la décarbonation est un enjeu technologique et sociétal majeur. Enfin, elle propose à cet égard 4 axes pour remédier durablement à ce déficit et ainsi contribuer efficacement au développement de l'industrie en France.

Analyse complète disponible sur le site de l'Observatoire paritaire de la Métallurgie.

observatoire-metallurgie.fr

-23%

**VARIATION DE LA VALEUR AJOUTÉE DANS LES MATÉRIELS
DE TRANSPORT ENTRE LE T4 2019 ET LE T1 2023**

-2,6%

**VARIATION DES EFFECTIFS DANS LES MATÉRIELS
DE TRANSPORT ENTRE LE T4 2019 ET LE T1 2023**

PLACE DES ENTREPRENEURS



Aude Moreau

Co-Gérante du Groupe Clisson

200 salariés

Située à Moncoutant sur Sèvre (79), Le Groupe Clisson, dont l'origine remonte aux années 1930, regroupe 5 entreprises exerçant 3 activités complémentaires. Le stockage - négoce de produits métallurgiques, la découpe laser de tubes profilés et la production d'armatures pour béton. L'entreprise se démarque par son sens du collectif pour innover dans tous les domaines.

L'innovation sociale est un sport collectif

Être en tête de wagon plutôt que prendre le train en marche. C'est la philosophie qu'appliquent Aude Moreau et Laurent Clisson à la tête du groupe familial. Le groupe CLISSON alimente les entreprises de la métallurgie en stockant et commercialisant de l'acier, de l'inox et de l'aluminium. Elle fabrique également des armatures sur mesure pour le béton et réalise de la découpe laser sur des tubes et profilés. « Comme nous vendons les mêmes produits que nos concurrents, au-delà du prix, ce qui nous différencie, c'est notre qualité de service, notre proximité avec nos clients ainsi que nos valeurs » indique Aude Moreau.

Une politique RH dynamique et clairvoyante

A partir de ce constat, les dirigeants innoveront dans le champ du social avec la volonté d'aller au-delà des obligations légales. Parmi les 5 entreprises du groupe, une seule emploie plus de 50 salariés.

« Pour autant, nous avons créé une Unité Économique et Sociale regroupant l'ensemble des entités afin que chacun bénéficie des mêmes avantages. C'est un gage d'attractivité et cela crée un sentiment d'appartenance au groupe. » Au-delà des accords de participation et d'intéressement complétés par de l'abondement, le groupe Clisson a par ailleurs ouvert son capital aux salariés. La structure juridique regroupant l'investissement de 50 salariés en possède environ 20 %. « C'est une source de motivation et de fidélisation supplémentaire » indique la co-gérante.

Cette politique clairvoyante s'exprime sur d'autres sujets. En ce qui concerne le télétravail, le groupe a lancé des études dès 2015. « Cela nous a permis d'être agiles lors de la crise de la covid et d'augmenter notre attractivité et notre bassin de recrutement pour certains postes », explique Aude Moreau. Et l'environnement ? « Nous sommes impliqués dans la Convention des Entreprises pour le Climat Nouvelle Aquitaine. À l'issue, nous disposons d'une feuille de route sur laquelle l'entreprise s'engagera sur des objectifs clairs ».

Une web-série décalée pour valoriser les métiers

Pour mettre en place ces avancées, les dirigeants



SA MINI BIO

1931 : création de l'entreprise Clisson par Maurice CLISSON

1998 : création de CLISSON METAL par son fils Michel, négoce de produits métallurgiques

1994 : création d'ATLANTIQUE ARMATURES (79 et 85), activité de fabrication d'armatures sur plan

1999 : transmission familiale aux enfants Laurent et Aude.

2000 : développement du Groupe CLISSON avec le démarrage de l'activité LASERIS (79), spécialisée dans l'usinage laser et découpe de tubes et profilés en 3D.

2021 : rachat de la société ARMATURES DU BOCAGE (85)

2022 : le Groupe CLISSON réalise un chiffre d'affaires consolidé annuel de 79 M€ et compte 200 collaborateurs

SON MAÎTRE MOT



Innover et expérimenter

Innover et expérimenter pour construire un modèle économique compatible avec les enjeux sociaux et environnementaux de demain, c'est le gage d'une performance durable.

s'attachent à jouer collectif tant avec des acteurs extérieurs qu'avec leurs salariés. « Nos réseaux professionnels... nous éclairent sur les sujets qui montent en puissance et nous conduisent à expérimenter à l'image de ce que nous faisons en matière de RSE. Mais, rien n'est possible sans l'adhésion et l'investissement des salariés. » Ce fut notamment le cas dans la web-série « Clisson en immersion » produite par le groupe. « Le concept est assez innovant, car peu d'entreprises de la métallurgie utilisent ce ton décalé pour présenter leurs métiers. Il en ressort une vraie motivation et une vraie fierté pour nos salariés. » La dirigeante rappelle cependant que si toutes les idées sont débattues, « elles ne sont réalisables que si elles correspondent à l'ADN de l'entreprise, à son fonctionnement, et à notre sensibilité au sujet ». ●

groupe-clisson.fr

Découvrez la web-série «Clisson en immersion» sur [youtube.com/@groupeclisson617](https://www.youtube.com/@groupeclisson617)

FAVORISER L'INNOVATION DANS L'ENTREPRISE

L'innovation est une condition de la pérennité des entreprises. Pour répondre à leurs problématiques, les industriels expérimentent et trouvent des solutions.



Nathalie Collignon
Directrice Innovation
Orano

Distiller une culture de l'innovation aux 17 000 collaborateurs. C'est la mission de Nathalie Collignon à Orano dont elle est la directrice de l'innovation. Pour cultiver l'idée que tous les salariés peuvent être des « acteurs de l'innovation », elle déploie des initiatives valorisant les projets innovants du groupe, quelle que soit leur nature. Acteur industriel majeur, Orano a la particularité de maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeurs de l'énergie nucléaire. Une surface d'actions qui lui offre d'innombrables opportunités d'innover que le groupe saisit dans un environnement complexe et très réglementé. Une visite du « Monde Orano i4.0 » suffit pour s'en convaincre. Ce monde virtuel accessible à tous, montre l'étendue des innovations technologiques du groupe. Il participe à la volonté de Nathalie Collignon d'établir une communication régulière autour de l'innovation et

de valoriser l'écosystème de partenaires du groupe. « *Je crois beaucoup aux rituels pour ancrer l'innovation au quotidien* » indique-t-elle.

Dans cette logique, elle a déployé des newsletters bimestrielles, des webinaires mensuels, des lieux d'inspiration et de prospective. Autre initiative : les « Innovation Awards ». Ce challenge qui se déroule tous les 2 ans valorise les innovations des collaborateurs mais aussi... leurs échecs avec la catégorie « Best failed ideas » récompensant les meilleures idées qui n'ont pas abouti. « *Souvent, les enseignements que l'on tire de ses erreurs ou de ses succès peuvent avoir des répercussions positives sur d'autres projets* » conclut-elle.



**Valoriser l'innovation
pour mieux la cultiver**





Olivier Richard
Responsable de Production

Nathalie Trzesniowski
Directrice des Ressources
Humaines et du Contrôle
de gestion



Co-innover pour favoriser la croissance



Maîtriser le soudage laser avec précision dans toutes les positions et sur des pièces de grandes dimensions. C'est l'une des avancées permises par la nouvelle machine de soudage laser de précision d'Alfa Laval Packinox située à Chalon-sur-Saône (71). Olivier Richard et Nathalie Trzesniowski respectivement Responsable de Production et Directrice des Ressources Humaines et du Contrôle de gestion, retracent la gestation de cette innovation.

Pour ce projet de 2 millions d'euros lancé en 2018, l'entreprise de 150 salariés, s'est appuyée sur Optec Industries. « *C'est une vraie co-innovation car notre demande ne figurait pas dans le catalogue de l'entreprise. Nous avons additionné nos expertises respectives en soudage laser et en robotique. Cela démontre qu'il est possible d'innover avec des entreprises françaises* », explique Nathalie Trzesniowski.

Le résultat ? Un robot de soudage sur-mesure travaillant sur 8 axes livré en 2022. Il permet de réduire les délais et d'améliorer la fabrication des échangeurs de chaleur à plaques de grandes dimensions qui font la renommée de l'entreprise. Avec cet investissement, l'entreprise a internalisé tout un pan de son activité. Un choix stratégique aboutissant à la montée en compétences des salariés et à une réorganisation du travail. « *Nous fonctionnons dorénavant avec 3 équipes de 3 personnes. Il faut rassurer, former et accompagner la prise en main du robot tout long du projet et de sa mise en service* », précise Olivier Richard. Il s'est aussi traduit par la création de 3 emplois et d'autres sont attendus.

« *Avec cette innovation, l'entreprise a mis un premier pied dans l'industrie 4.0. Ne reste plus qu'à mettre le deuxième !* ». La perspective d'obtentions de nouveaux marchés conforte l'entreprise dans cette ambition.



Laëtitia Duval
Responsable Emploi
et Compétences



Innover dans l'enseignement et la formation des jeunes



Revima est une entreprise spécialisée dans la maintenance, la réparation et la révision de matériels aéronautiques, tels que les trains d'atterrissage, les pièces de turbine et les groupes auxiliaires de puissance. Sa filiale située à Rives-sur-Seine (750 salariés), s'est implantée au sein du lycée professionnel Pierre-de-Coubertin à Bolbec (76). Nathalie Carpentier, Directrice des Ressources Humaines retrace ce projet innovant. Une première en France.

Concrètement, un îlot de production, dédié à la réparation de pièces aéronautiques, a été installé dans un atelier du lycée. Ainsi, les salariés du groupe et les élèves en formation y travaillent conjointement. « *Règles de sécurité, plans et outils de l'entreprise, blouses au nom de l'étudiant aux couleurs de Revima... rien n'est laissé au hasard. De nombreuses pièces rebutées, hydrauliques et électriques, sont notamment mises à disposition pour immerger au plus près de la réalité les jeunes dans leur apprentissage et dans la découverte de nos métiers.* »

Ce partenariat poursuit un double objectif : d'une part, permettre à Revima de bénéficier d'un vivier de compétences locales et de former ses futurs collaborateurs aux métiers de l'aéronautique ; d'autre part, offrir aux élèves du lycée une opportunité unique d'apprentissage et d'insertion professionnelle dans un secteur porteur et innovant.

« *Ce projet que nous menons ensemble se veut une réponse concrète et efficace qui donne du sens aux apprentissages et favorise le développement économique régional. C'est également une alternative aux stages de mineurs. En effet, notre site classé SEVESO seuil haut, ne nous permet pas d'accueillir de jeunes élèves mineurs. Notre îlot répond donc à cette contrainte. Revima a toujours été une entreprise ouverte aux stages et à l'apprentissage. Chaque année, nous accueillons une vingtaine de stagiaires et une quinzaine d'alternants au sein de Revima. Cette initiative est en adéquation avec nos valeurs d'engagement, d'esprit d'équipe, de simplicité et de bonne humeur.* » explique Laëtitia Duval, Responsable Emploi et Compétences. Six années après sa mise en œuvre le résultat est à la hauteur des espérances tant pour Revima que pour le lycée Pierre de Coubertin.

LIRE . ÉCOUTER . VOIR

UN MONDE À DÉCOUVRIR

L'UIMM déploie depuis 2 ans la campagne #FiersDeFaire sur les réseaux sociaux et à travers des actions ciblées pour parler aux jeunes. Cette campagne digitale s'adresse à eux en instaurant un dialogue pour les inspirer et leur faire découvrir les opportunités de l'industrie.

En 2024, l'UIMM ambitionne de créer le premier jeu vidéo grand public dédié à l'industrie et à ses métiers en utilisant la plateforme WorkAdventure pour donner vie à un monde interactif, ludique et ouvert à tous. Pour ce faire, l'UIMM mobilise des hommes et des femmes, professionnels de l'industrie désireux de témoigner de leur parcours, du sens qu'ils trouvent dans leurs missions au quotidien et prêts à donner envie aux jeunes de rejoindre l'industrie.

Vous souhaitez, vous aussi, participer au projet ? L'UIMM vous donne rendez-vous le 7 septembre prochain à 9h00

Inscrivez-vous ici : UIMM - L'avenir de l'industrie se joue aujourd'hui - UIMM (lafabriquedelavenir.fr)



UN ÉVÉNEMENT À NE PAS MANQUER

La 47^e édition de la Compétition nationale des métiers aura lieu à Lyon du 14 au 16 septembre 2023. Pendant 3 jours, plus de 800 compétiteurs français s'affronteront lors d'épreuves techniques alliant précision, efficacité et rapidité d'exécution, en situation réelle de production, sous l'œil affûté d'un jury de professionnels. Véritable vitrine des métiers et de l'excellence des formations, la compétition Worldskills est une occasion unique de rassembler des jeunes professionnels de toute la France pour mesurer leurs compétences et donner une image dynamique de leur métier. 16 métiers industriels seront en compétition parmi lesquels le fraisage, le tournage, le soudage, la maintenance aéronautique, la maintenance industrielle, la fabrication additive, l'industrie 4.0, l'intégration robotique, la robotique mobile, le contrôle industriel, la réfrigération technique, la CAO – ingénierie mécanique, la production industrielle, la mécatronique et l'électronique.

UNE DATE À NOTER

Save The Date ! La prochaine Semaine de l'industrie se tiendra du 27 novembre au 3 décembre 2023. Curiosité, rencontres, invitation à la découverte des métiers, des parcours des femmes et des hommes qui font l'industrie seront au rendez-vous de cette 12^e édition.



**L'INDUSTRIE DE DEMAIN
SE JOUE AUJOURD'HUI !**

AIDEZ-NOUS À CONSTRUIRE LE 1^{er} JEU VIDÉO
SUR LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE !

ÉVÈNEMENT DE LANCEMENT LE 7 SEPTEMBRE 2023

JE PARTICIPE

#FIERS DE FAIRE

Vous avez des questions, des idées de sujets ?

Rendez-vous sur

www.uimm.lafabriquedelavenir.fr

Suivez-nous aussi sur [YouTube](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [Facebook](#) [Instagram](#)

UIMM

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR